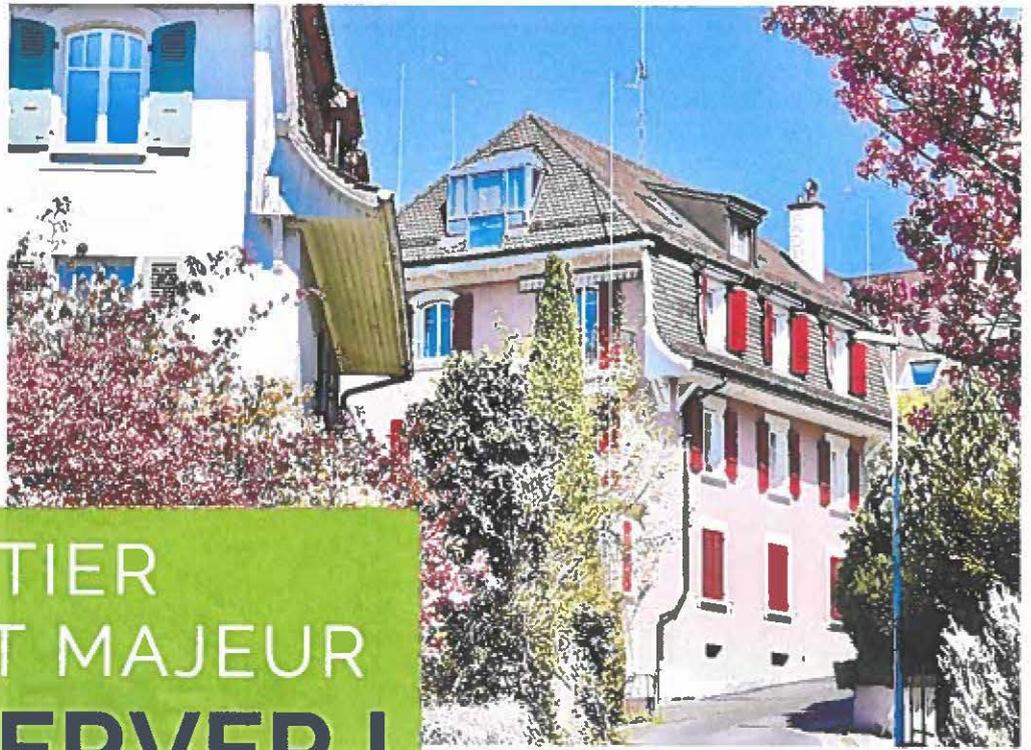




Protégeons  
les Fleurettes!



UN QUARTIER  
D'INTÉRÊT MAJEUR  
**À PRÉSERVER !**

2'123 signataires demandent la sauvegarde  
du quartier des Fleurettes, inscrit à l'ISOS et  
reconnu d'intérêt prépondérant par le  
Canton de Vaud.

**Pétition remise aux autorités  
communales lausannoises le  
20 mai 2025.**

Collectif « Protégeons les Fleurettes ! »  
p/a M. Frédéric Pfyffer

1007 Lausanne

**Conseil communal de Lausanne**  
À l'att. de Monsieur Éric Bettens,  
Président du Conseil communal de  
Lausanne  
Place de la Palud 2  
1001 Lausanne

### Remise de la pétition pour la préservation du tissu urbain lausannois

Lausanne, le 20 mai 2025

**Monsieur le Président,**

Avec la présente, le collectif "**Protégeons les Fleurettes !**" vous remet une pétition munie de **2'123 signatures**, réunies en quelques semaines, exprimant une vive opposition au projet immobilier « Mont-Tendre » prévu au chemin du Mont-Tendre 19 / chemin de Fontenay 3.

Au-delà de ce cas particulier, cette pétition exprime une préoccupation plus large quant à l'évolution du tissu urbain lausannois.

Ces signatures ont été récoltées entre le 9 avril et le 19 mai 2025 via notre site internet, [www.fleurettes.ch](http://www.fleurettes.ch).

De nombreux habitantes et habitants s'inquiètent de voir se multiplier des projets de démolition-reconstruction qui menacent la qualité architecturale, sociale et paysagère de quartiers à forte valeur patrimoniale.

Cette mobilisation citoyenne appelle à une réflexion plus globale sur la manière de faire évoluer la ville tout en respectant ses équilibres et son identité.

Le texte complet de la pétition, accompagné de la liste des signataires, est annexé au présent courrier.

Le soussigné se tient naturellement à disposition en cas de question ou de besoin de documents complémentaires.

Dans l'attente des suites qui seront données à cette démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le collectif "**Protégeons les Fleurettes !**"

Frédéric Pfyffer



Collectif « Protégeons les Fleurettes ! »

p/a M. Frédéric Pfyffer

1007 Lausanne

**Commission des pétitions**

Conseil communal

Hôtel de Ville

Place de la Palud 2

Case postale 6904

1001 Lausanne

**Pétition adressée au Conseil communal de Lausanne pour la préservation du caractère et de l'âme des quartiers de Lausanne, dont celui des Fleurettes.**

Lausanne, avril 2025

**Mesdames, Messieurs,**

L'évolution actuelle du quartier des Fleurettes soulève une question cruciale pour l'ensemble du territoire lausannois : **comment concilier densification et respect du patrimoine urbain ?**

Le projet de démolition-reconstruction actuellement mis à l'enquête publique **au chemin de Fontenay et au chemin du Mont-Tendre 19** – du 18 mars au 17 avril 2025 – marque un tournant.

Il suscite une vive inquiétude parmi les riverains et les Lausannois, non seulement par son impact local, mais aussi parce qu'il **illustre une tendance plus large** qui pourrait s'étendre à d'autres parties du quartier et de la ville.

C'est dans ce contexte que nous vous adressons cette pétition.

Elle ne vise pas uniquement à contester ce projet particulier, mais à **demandeur un engagement politique clair** : celui de **préserver le caractère exceptionnel de certains quartiers de Lausanne, dont celui des Fleurettes**, et d'**encadrer fermement leur évolution**, avant que des transformations irréversibles ne s'enclenchent.

Le quartier des Fleurettes, délimité par la voie CFF au nord, l'avenue de Milan au sud et le chemin de Fontenay à l'ouest, est un secteur résidentiel de haute qualité, planifié dès 1872. Il est constitué de maisons et de petits immeubles entourés de jardins arborés, dans un équilibre rare entre bâti, végétation, lumière et qualité de vie.

Ce quartier est répertorié :

- comme **SITE-18 du Recensement architectural du canton de Vaud**, en note 2 (« Site d'intérêt prépondérant »), actuellement en cours de protection ;
- et comme **Ensemble 33.1 de l'Inventaire fédéral ISOS**, avec un **objectif de sauvegarde maximal (A)**.

Le projet à l'enquête de mi-mars à mi-avril 2025 prévoit notamment la **démolition de deux bâtiments à valeur historique** en tête d'îlot, à l'entrée du quartier depuis le pont Marc-Dufour, au profit d'un édifice à **rentabilité maximale, réunissant deux parcelles**, bien plus haut et plus massif.

Cette situation est particulièrement significative : le **Plan directeur communal de Lausanne (PDCom)**, approuvé en 2024, appelle à **préservé précisément ce type d'éléments**, qui structurent l'identité des quartiers et offrent des repères visuels et historiques dans la trame urbaine.

Plus largement, plusieurs signaux montrent que d'autres projets similaires pourraient suivre, notamment au **chemin du Suchet**, et ailleurs dans le périmètre. La dynamique actuelle, si elle n'est pas rapidement encadrée, risque de faire basculer un quartier entier dans une logique de démolition-reconstruction qui en **anéantirait la cohérence** et **affaiblirait durablement le tissu social**.

Pourtant, le quartier des Fleurettes a démontré que la densification peut se faire autrement : **de nombreux propriétaires ont déjà rénové, adapté ou agrandi leur bien, sans nuire à la qualité du bâti existant ni à la cohérence paysagère**.

Plus qu'un patrimoine local, ce quartier agit aussi comme un **poumon urbain**, grâce à sa structure aérée, sa végétation abondante et sa densité maîtrisée. Ces qualités profitent à l'ensemble du tissu lausannois.

**Ce qui sera accepté ici pourrait faire jurisprudence ailleurs !**

**Nous demandons explicitement au Conseil communal de Lausanne :**

1. De **se prononcer en faveur de la suspension des projets de démolition-reconstruction** de bâtiments emblématiques dans un quartier protégé,
2. D'**interpeller la Municipalité** afin qu'elle définisse une **stratégie claire de préservation et d'encadrement** de l'évolution des quartiers à haute valeur urbanistique, tels que les Fleurettes.
3. De **mettre rapidement en œuvre par des mesures concrètes les objectifs de son Plan Directeur communal** et notamment ceux visant à faire de Lausanne « *Une ville valorisant l'identité et le patrimoine de ses quartiers* ».

**Protéger le quartier les quartiers Lausanne, dont celui des Fleurettes, c'est faire un choix responsable.**

**C'est valoriser l'existant, respecter l'histoire urbaine et préserver le cadre de vie.**

Nous vous remercions de l'attention portée à cette pétition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

**Les signataires**

Pour le Comité « Protégeons les Fleurettes ! » : Frédéric Pfyffer, Carole Villiger, Jacob Grabowski, Peter Utz, Daniele Maggetti, Ola Söderström et Camille Verdier

Copie à : Patrimoine suisse - section vaudoise, Mouvement pour la défense de Lausanne, Etat de Vaud, Direction générale des immeubles et du patrimoine, Commission du patrimoine culturel immobilier

## Signatures - Pétition "Protégeons les Fleurettes !"

Pétition adressée au Conseil communal de Lausanne pour la préservation  
du caractère et de l'âme des quartiers de Lausanne, dont celui des Fleurettes.

#	Prénom	Nom	E-mail	NPA	Signature
---	--------	-----	--------	-----	-----------